ACTIVITÉ (DÉCONNECTÉE) - QU'EST-CE QUE L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE ? (VERSION ENFANT)

COMMUNICATION ET COLLABORATION > 2.6 GÉRER L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

CONVIENT POUR	AGE	NIVEAU DE COMPÉTENCE	FORMAT	DROITS D'AUTEUR	LANGUE(S)
Elèves (école primaire)	Enfants	Niveau 1	Fiche d'activité	Creative Commons (BY-SA)	Français

Cette activité invite les enfants à créer leur propre identité virtuelle afin de mieux saisir les enjeux et les différences entre l’identité numérique et celle dans le monde réel.

Objectif général	Sensibilisation
Temps de préparation pour l'animateur	moins d'une 1 heure
Domaine de compétence	2 – Communication et la collaboration en ligne
Temps requis pour compléter l'activité (pour l'apprenant)	0 – 1 heure
Nom de l'auteur	Nothing 2hide
Matériel supplémentaire	Ciseaux - Colle - Feutres - Crayons - Stylos Feuilles
Ressource originellement créée	Français

DÉROULÉ

1 Introduction

L'objectif de cet atelier est d'aborder de manière ludique les enjeux liés à l'identité numérique et plus largement aux données personnelles. Chaque enfant, sera invité à créer sa propre identité numérique à travers une activité déconnectée.

Note à l'animateur.rice :

Si vous pouvez, imprimez des images d'avatar, et si vous en avez, des images des participant.e.s (peut-être avez-vous une photo d'identité de chacun par exemple).

Vous imprimerez aussi des photos type plage, forêt, maison, ou des photos de classe des participant.e.s si vous en avez (quelques images sont fournies en annexe) ! Ce seront des photos qui serviront pour la galerie photo (voir fiche identité virtuelle). Vous indiquerez aux participant.e.s qu'ielles peuvent mettre par exemple une photo de plage s'ielles veulent partager une photo de leurs vacances à la mer sur Internet. Imprimez également les fiches d'identité fournies : il en faut une par participant.e. On vous laisse trouver, si vous le souhaitez, des avatars et encore plus de photos, alors on compte sur vous : **soyez créatif** !

Conseil médiation :

Vous pouvez coupler cet atelier avec l'activité « Identité numérique – Création de son avatar » qui permettra aux enfants de créer leur avatar grâce à des outils en ligne simples.

Vous pouvez clôturer cette activité par un rapide débat mouvant afin de recueillir leurs avis ce qu'ils pensent de l'usurpation d'identité, de la récupération des données personnelles par les réseaux sociaux….

Pour en savoir plus sur l'identité numérique, nous vous conseillons de vous référer à la fiche outil « données personnelles »

2 Définition de l'identité numérique

Commencer en donnant une définition simple de l'identité. En voici une :

> L'identité est un ensemble de données, d'éléments qui déterminent chaque personne et qui permettent de la différencier des autres.

Conseil médiation :

Vous pouvez prendre votre propre exemple pour illustrer cette définition. Ce peut être des éléments très basiques comme : nom nom est Maurice Martin, il fait partie de mon identité. Je suis né le 17 août 1980. Ou des éléments plus personnels : je porte des lunettes, je fais du surf, je suis mécanicien.

Expliquer ensuite qu'il y a une différence entre l'identité civile et l'identité numérique.

On ne peut pas mentir sur son identité civile sur sa carte d'identité : le nom, l'adresse, la date et le lieu de naissance, la taille, la couleur des yeux ou encore la signature sont véridiques. L'identité numérique est notre identité sur Internet. On n'est pas obligé de donner son vrai nom par exemple. Ou de montrer son réel visage. En réalité, l'identité numérique est celle que l'on choisit de montrer aux internautes (les autres personnes sur le web) sur Internet. Elle est composée d'informations publiques sur nous.

3 Créer son identité numérique

Distribuer la fiche d'identité numérique vierge en annexe (vous pouvez donner des feuilles blanches supplémentaires). Si vous avez un peu de temps, les participant.e.s pourront y coller plus de photos ou dessiner pour expliquer quelles images ielles pourraient partager pour façonner leur identité numérique.

Leur expliquer les consignes : chaque participant.e va devoir créer son identité numérique. Ielles remplissent donc les champs du document en annexe (des choix de loisirs sont également disponibles, en plus des photos). Il ne faut pas hésiter à leur rappeler qu'ielles n'ont pas à mettre des informations réelles. Juste des informations pour qu'on les reconnaisse sur Internet. Il ne s'agit pas de mettre n'importe quoi, ne pas hésiter à donner des exemples.

Le Youtubeur Squeezie par exemple. Tout le monde voit qui il est, ce qu'il fait, et pourtant… A priori Squeezie n'est pas son vrai nom. La chanteuse Jenifer aussi par exemple, se montre plus. Mais la plupart des gens ne connaissent que son prénom, pas son nom de famille. S'ielles connaissent, Daft Punk est un très bon exemple aussi. Tout le monde les reconnaît en photo. Et pourtant, ils ont des casques ! Très

peu de personnes connaissent les noms ou les visages de ce duo !

Leur demander s'ielles ont des exemples, pour vérifier ensemble qu'ielles ont bien compris le principe. Distribuer les feutres, la colle, les ciseaux, etc, et c'est parti !

Insister : ce qui compte, c'est d'être reconnaissable. Il existe aussi des risques à donner de réelles informations sur soi. Certain.e.s peuvent s'en servir pour se faire passer pour vous contre votre gré. C'est ce qu'on appelle l'usurpation d'identité. Les marques et les entreprises peuvent aussi récupérer des informations sur vous pour essayer de déterminer les publicités, les produits que vous serez le plus susceptibles d'acheter !

Quand ielles ont fini, les laisser présenter leur identité virtuelle. Les questionner sur les choix de mettre ou non de réelles informations.

4 Annexes

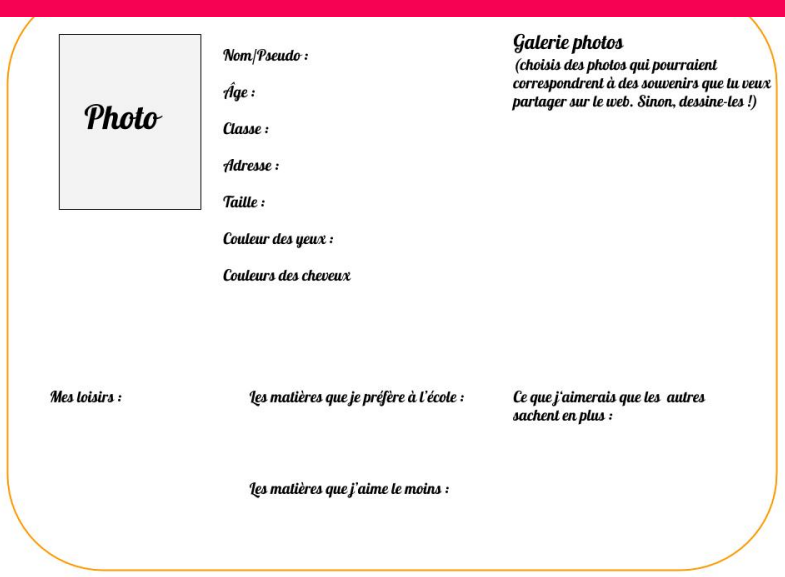

Les photos à partager : un souvenir de vacances à la plage, un souvenir de promenade en forêt, le souvenir d'un jeu (match de foot ou autre) gagné, toi qui joues avec des copains, toi en vacances avec ta famille, toi qui fais tes devoirs, toi qui t'occupes de ton animal.